

Les finances et la gestion de la commune au menu des élus

Mercredi soir à l'ordre du jour du dernier conseil municipal de l'année, les élus ont eu à se prononcer sur plusieurs délibérations concernant les finances communales. Il était tout d'abord question de voter les acomptes de subvention à verser aux associations et au CCAS (comité communal d'action sociale) au titre de l'année 2019. Puis l'adjointe déléguée aux finances, France Leroy, a donné le détail de la décision modificative n°3 du budget principal de la commune.

L'élue d'opposition Antoine Di Ciaccio s'est étonné que l'on "enlève 20000€ sur le fonds de péréquation intercommunal alors même qu'ils ont été ajoutés deux mois plus tôt, dans la décision modificative n°2". "J'ai demandé des explications en commission des finances et je n'ai pas eu de réponse parce que je pense qu'il n'y en a pas", a-t-il ajouté. En effet, a répondu France Leroy, "nous avons reçu une notification en juin disant qu'on pouvait les inscrire, puis une nouvelle le 23 octobre venant contredire la première, et malheureusement, cela ampute le budget... D'autant que nous perdons aussi 70000€ sur le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle..."

Un état de fait qui illustre les inquiétudes du groupe d'opposition sur "le financement à venir des communes": "Cela nous oblige à la plus grande prudence, parce qu'on ne sait pas ce que l'État va compenser demain, pour la taxe d'habitation par exemple..." souligne Antoine Di Ciaccio. "Nous sommes inquiets aussi", a répondu le maire, Bernard Destrost, mais nous avons un programme, la population a des attentes, nous irons au bout. Et n'oublions pas que la commune s'agrandit, il y aura bientôt 300 logements aux Vigneaux, cela va représenter des ressources supplémentaires."

Toujours au chapitre des finances, les élus se sont prononcés sur le déblocage d'une subvention, sous la forme d'un prêt relais auprès du Crédit agricole, pour un montant de 1,7M€ pour financer le projet d'extension de l'école Molina,



"Nous avons un programme, la population a des attentes, nous irons au bout", a déclaré le maire, Bernard Destrost.

/PHOTOS FR.G.

et notamment "faire face au problème de trésorerie rencontré", a précisé l'adjointe.

"Nous allons le voter, est intervenu Antoine Di Ciaccio, parce que c'est indispensable à la poursuite des travaux. Mais l'an prochain, il faudra voir comment on boucle ce qui manque. Ça va être juste..."

À l'occasion d'une délibéra-

Un prêt relais pour poursuivre les travaux de l'école Molina.

tion sur le personnel communal, les problèmes rencontrés avec le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale en matière de prévention santé et de sécurité au travail ont été



L'opposition a quant à elle exprimé ses inquiétudes concernant l'absence de réunions régulières du CHSCT.

Querelles et ressentiment

Le conseil municipal s'est déroulé dans un climat visiblement apaisé. Il faut dire que depuis quelques jours, la tension était à son comble entre le maire et l'élue d'opposition Antoine Di Ciaccio, notamment depuis la diffusion de l'émission Pièces à conviction sur France 3 le 14 novembre dernier, dans laquelle les élus de Cuges sont mis en cause pour "certaines dérives dans la gestion communale". Ainsi, après un édit du maire cinglant dans le dernier Cuges au cœur, et une lettre ouverte de l'élue d'opposition au premier magistrat non moins aimable, avec tous les prolongements que l'on peut imaginer sur les réseaux sociaux, les choses semblaient, mercredi, être revenues à la normale. Il ne reste qu'à espérer que ce climat d'apaisement survive à la trêve des confiseurs.

évoqués. L'adjoint délégué Jean-Claude Sabetta a dénoncé "le manque de professionnalisme" de cet organisme public, et l'élue d'opposition Mireille Parent a ajouté que ce problème

avait "déjà été souligné en CHSCT - comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail, Ndlr - il y a un an". "Pourquoi continue-t-on avec eux? Ne peut-on pas organiser une réunion pour essayer de régler ce problème?" a-t-elle ajouté.

Un débat qui a été l'occasion pour l'opposition de rappeler "l'absence de réunion du CHSCT, censé se réunir une fois par trimestre alors que cela n'a pas été le cas depuis plus d'un an..." En réponse, Bernard Destrost est resté mystérieux: "M. Sabetta, qui est en charge de cette instance, a eu des problèmes personnels, et il y a d'autres raisons dont on ne peut pas parler ici, devant tout le monde..."

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr